

Piles

Télécommandes, montres, téléphones, appareils photo, clés de voiture...

Comment les éliminer ?

Rapportons les piles vides dans des collecteurs placés dans les supermarchés, les déchèteries...

DES DANGERS POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

La fabrication de piles nécessite beaucoup d'énergie et des ressources non renouvelables comme le mercure, le cadmium, le lithium ou le nickel.

Une pile abandonnée dans la nature contamine 1 m³ de terre et 1000 m³ d'eau pendant 50 ans !

Puis, les métaux lourds* ainsi libérés sont absorbés par des organismes vivants et s'accumulent tout au long de la chaîne alimentaire pour atteindre l'Homme.

Reins, foie, cerveau, os et sang peuvent être atteints. Les symptômes de ces accumulations varient selon le métal : troubles de l'audition et de la vue, du système nerveux, du métabolisme osseux, dérangements intestinaux...



COMMENT S'EN PASSER ?

- **Les meilleures piles restent celles que l'on n'achète pas.** Utilisons-les uniquement s'il n'existe aucune autre source d'alimentation.
- **Préférons les piles rechargeables,** réutilisables de 400 à 1000 fois ou celles au lithium, plus efficaces et plus résistantes que les alcalines.

- Évitions les gadgets inutiles : porte-clés clignotants, stylos illuminés... ainsi que les jouets fonctionnant uniquement à pile.
- Des piles à plat ? Laissez-les reposer, elles fonctionneront à nouveau quelques temps.
- Des piles usées peuvent encore servir à l'alimentation de petits appareils (réveil matin, lampe de poche...).
- Retirons les piles de nos appareils s'ils restent longtemps inutilisés.

RÉGLEMENTATION

Tout distributeur, détaillant ou grossiste de piles doit reprendre **gratuitement** les piles jetables ou rechargeables usagées que vous lui rapportez.

Puis, **le fabricant** ou l'importateur doit les **reprendre et les valoriser**.

ÉLIMINATION

Le recyclage des piles usagées permet de récupérer des matières premières qui serviront à la fabrication de nouvelles piles tout en épargnant les ressources naturelles.

Dans 100 tonnes de piles rapportées chez un commerçant ou en déchèterie et traitées, il y a :

- 39 tonnes de ferromanganèse, alliage destiné aux fonderies,
- 20 tonnes de zinc, réutilisé en industrie (toit, gouttières),
- 2 tonnes de scories* qui serviront dans la construction de routes,
- 150 kg de mercure, réutilisé en industrie.

en partenariat avec :

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Conseil Général



L'Acteur de votre quotidien



AGENCE DE L'EAU
RHIN-MEUSE